

EXERCICE 2016

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Délibération n°D-CA/2016-060

Le conseil d'administration s'est réuni le 28 juin 2016 en séance plénière, sur convocation du Président de l'Université adressée le 17 juin 2016.

- VU le Code de l'éducation ;
- VU les statuts de l'Université ;
- VU le règlement intérieur de l'Université ;
- VU le procès-verbal de la Commission Recherche en date du 14 juin 2016 ;

Point de l'ordre du jour : IIème Partie : P3.7 – Colloque IXème Symposium des Jeunes Chercheurs de Cochin (JeCCO) « La mémoire ».

Exposé de la décision :

Un colloque est organisé par un laboratoire de l'Université.

Les **principaux éléments d'organisation** du colloque sont les suivants :

- Intitulé : IXème Symposium des Jeunes Chercheurs de Cochin (JeCCO) « La mémoire ».
- Date(s) et lieu(x) de l'évènement : le 3 et 4 Novembre 2016. Centre Benoît Frachon de Gif-sur-Yvette.
- Nom, prénom, et laboratoire de l'organisateur : Pierre-Olivier COURAUD – Institut Cochin UMR CNRS 8104 – INSERM U1016.
- Nombre total de participants (orateurs et public) attendus : 100.

Les **aspects financiers** de l'organisation du colloque sont les suivants :

Budget total de l'évènement :	17.000 €
Budget de location des salles :	1.072 €
Subvention de la Commission Recherche :	1.500 €
Autres financements complémentaires éventuels :	14.000 €

Les **frais d'inscription TVA à 20% comprise** audit colloque sont les suivants :

Type de participant- Tarif unitaire	Montant TTC
Adhérent JeCCO	10 €
Non adhérent (tarif normal)	15 €

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve la présente délibération.

Nombre de membres constituant le Conseil : 35
Quorum : 18
Nombre de membres participant à la délibération : 32
Abstentions : 0
Votes exprimés :
Contre : 0
Pour : 32

Fait à Paris, le 30 juin 2016

Le Président


Frédéric DARDEL